

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°17-2024

Date de convocation :
25/03/2024

Date d'affichage :
15/04/2024

**Nombre de conseillers en
exercices : 10**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 08**

Nombre de pouvoirs : 02

**Pour : 07
Contre : 02
Abstention : 00**

**Objet : DEMANDE DE
SUBVENTION - ADAC**

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 18h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme la 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra

Élus : M. BOULET Bernard, Mme MEULIN Maryline, Mme SINOQUET Valérie, et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre

Étaient absents excusés : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre), M. VAN LAECKEN Patrick (donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline)

M. LEGRIS Cyril est désigné secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION - ADAC

VU la demande de subvention de Monsieur DENAUX Guillaume, Trésorier de l'ADAC ;

Considérant que Monsieur VAN LAECKEN est secrétaire pour l'ADAC son vote ne sera pas pris en compte ;

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association « Amitiés Dévouement Aux Combattants » (ADAC) reçu par courriel de Monsieur DENAUX Guillaume, Trésorier le 29 décembre 2023.

Après délibération, à 7 voix POUR et 2 voix CONTRE (Madame LEROY-LONGUET et Monsieur LEULIER (pouvoir Madame LEROY-LONGUET)

Le Conseil municipal décide

- d'accorder une subvention d'un montant de 400,00€ à L'ADAC.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

Le Maire

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**

